



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-138662>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-138662**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CNRS Délégation Occitanie-Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction neuve du nouveau Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et la réhabilitation du bâtiment existant.

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est destiné à désigner un lauréat en vue de lui confier une mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction neuve du nouveau Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et la réhabilitation du bâtiment existant.

Identifiant de la procédure : b7b4d4b5-a5ba-4818-bc1e-e805a808b75c

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Construction du nouveau Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et Réhabilitation de l'Aile A du bâtiment existant sur le campus CNRS situé à Montpellier

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est destiné à désigner un lauréat en vue de lui confier une mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction neuve du nouveau Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et la réhabilitation du bâtiment existant.

Identifiant interne : 2024-STL-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) 1919 route de Mende

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34293

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer la profession d'architecte

Description : Conditions de participation : En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Se référer à l'article 6.3.1 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Compétences exigées

Description : Conditions de participation : Le concours s'adresse à un maître d'oeuvre ou à une équipe de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaire disposant obligatoirement des compétences définies à l'article 6.3.2 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Conditions de participation : La moyenne du chiffre d'affaire du candidat unique ou de l'ensemble des membres du groupement sur les 3 derniers exercices clos devra impérativement être supérieur à 1 500 000 euros HT. Les candidats uniques ou les groupements ne présentant pas le niveau minimal de capacité financière exigé (chiffre d'affaires, ou autres moyens de preuve pour les entreprises nouvellement créées) seront éliminés.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Moyens humains

Description : Conditions de participation : Le candidat devra présenter des moyens humains adaptés pour chaque compétence tel que défini à l'article 6.3.4 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Expérience professionnelle

Description : Conditions de participation : L'expérience professionnelle sera justifiée au regard des éléments exposés à l'article 6.3.5 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité technique et professionnelle du candidat

Description : Critères de sélection des candidatures : Ce critère est apprécié au regard des compétences, de l'expérience, des moyens humains présentés, appropriés et proportionnés à l'objet du marché. Cf. article 11.2 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité des références

Description : Critères de sélection des candidatures : L'adéquation des références par rapport à l'objet et à l'importance financière du projet, la qualité architecturale des projets réalisés, sur la base des principales références fournies ou de complexité équivalente. Cf. article 11.2 du règlement de concours (phase candidature)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité de la réponse au programme

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité de l'approche environnementale

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnel affectée aux travaux

Ordre d'importance : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2544161&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Se référer à l'article 10 du règlement de concours (phase candidature)

Prix

Valeur de la prime : 55,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : A l'issue de la consultation, une prime est versée, sur proposition du jury, à chacun des candidats admis à présenter un projet d'Esquisse plus (ESQ +) et ayant remis des prestations répondant au programme. Plus d'informations à l'article 3.4 du règlement de concours (phase candidature)

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2544161&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Informations relatives aux délais de recours : En cas de manquement par le CNRS aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du marché, les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CNRS Délégation Occitanie-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CNRS Délégation Occitanie-Est

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CNRS Délégation Occitanie-Est

Numéro d'enregistrement : 18008901300395

Adresse postale : 1919 Route de Mende

Ville : Montpellier cedex 5

Code postal : 34293

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : SFAC Pôle Achats

Adresse électronique : achatsdr13@dr13.cnrs.fr

Téléphone : +33 467613434

Adresse internet : <https://www.occitanie-est.cnrs.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33 467548100

Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : a2aeaa70-4249-4e50-9f21-72a44d17035c-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La présente modification concerne le report de la date limite de remise des projets par les 3 candidats admis à présenter une offre. Certains éléments du programme ont été précisés

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Date limite de réception des offres en phase "projet" reportée au vendredi 24 janvier 2025 à 12H00. La date limite de remise des panneaux A0 a été reportée au mercredi 29 janvier 2025 à 12h00. De nouvelles visites de site (facultatives) sont proposées aux candidats afin de : - réaliser des prises de vue du site - voir le positionnement et l'état du poste de transformation Les documents suivants ont été rajoutés au dossier documentaire: - Plan de circulation - Plan de recolement - Audit thermique et TCE - G2PRO du PTEE - Photo du transformateur électrique

Les documents de marché ont été modifiés le : 10/12/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4ada899f-2ea7-4817-81ee-47aa6d818687 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 10/12/2024 à 16:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/12/2024